

**Conseil économique et social**

Distr.: Limitée  
15 mars 2007

Français  
Original: Anglais

---

**Commission des stupéfiants****Cinquantième session**

Vienne, 12-16 mars 2007

**Projet de rapport**

*Rapporteur:* Oleh **Herasyenko** (Ukraine)

**Additif****Renforcement du programme contre la drogue de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime ainsi que du rôle de la Commission des stupéfiants en sa qualité d'organe directeur du programme****A. Structure du débat**

1. À sa 1280<sup>e</sup> séance, le 15 mars, la Commission a examiné le point 9 de l'ordre du jour, intitulé "Renforcement du programme contre la drogue de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime ainsi que du rôle de la Commission des stupéfiants en sa qualité d'organe directeur du programme". Pour l'examen de ce point, elle était saisie des documents suivants:

a) Note du Secrétariat sur la stratégie de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime pour la période 2008-2011 (E/CN.7/2007/14-E/CN.15/2007/5);

b) Note du Secrétariat transmettant le rapport du Groupe de haut niveau sur la cohérence de l'action du système des Nations Unies dans les domaines du développement, de l'aide humanitaire et de la protection de l'environnement (E/CN.7/2007/15-E/CN.15/2007/10);

c) Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Groupe de haut niveau sur la cohérence de l'action du système des Nations Unies dans les domaines du développement, de l'aide humanitaire et de la protection de l'environnement (A/61/583).



2. Le Président de la Commission a fait une déclaration liminaire. Le Directeur de la Division de l'analyse des politiques et des relations publiques de l'ONUDC a aussi pris la parole. Des déclarations ont été faites par les représentants de l'Allemagne (au nom de l'Union européenne), des États-Unis d'Amérique et du Canada.

## **B. Délibérations**

3. Dans sa déclaration, le représentant du Secrétariat a souligné que la stratégie de l'ONUDC pour la période 2008-2011 devait être replacée dans le contexte plus vaste de réforme de l'Organisation des Nations Unies, en particulier dans le cadre des efforts faits pour augmenter la responsabilité en mettant en œuvre une gestion axée sur les résultats. Il a remercié le Président de la Commission des stupéfiants et le Président de la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale d'avoir créé un groupe informel appelé Groupe des Amis des Présidents de la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale et de la Commission des stupéfiants, qui avait procédé à des consultations approfondies pour dégager un consensus sur la stratégie pour la période 2008-2011. S'agissant du rapport du Groupe de haut niveau sur la cohérence de l'action du système des Nations Unies dans les domaines du développement, de l'aide humanitaire et de la protection de l'environnement intitulé "Unis dans l'action", le représentant a informé la Commission que le Secrétaire général avait l'intention de présenter le rapport à l'Assemblée générale accompagné d'une note.

4. Des intervenants ont accueilli avec satisfaction la stratégie pour la période 2008-2011 comme un outil devant être utilisé pour renforcer la confiance des donateurs, augmenter la transparence et imprimer à l'ONUDC une orientation vers les résultats. Ils ont souligné qu'il importait d'aligner sur la stratégie tous les documents de planification, et en particulier le cadre stratégique et le budget biennal consolidé de l'ONUDC.

5. Un intervenant a affirmé que l'adoption de la stratégie à la fois par la Commission des stupéfiants et la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale constituerait une contribution importante à la définition de mesures plus efficaces de lutte contre la drogue, la criminalité et le terrorisme.

6. Il a été noté que la stratégie donnait une vue d'ensemble complète et intégrée des activités de l'ONUDC, les rapprochait d'objectifs et résultats spécifiques et contribuerait ainsi à la mise en œuvre d'une gestion axée sur les résultats. Il a été affirmé que l'ONUDC devrait établir davantage ses priorités sur la base de ses avantages comparatifs et de ses mandats, en gardant aussi à l'esprit les secteurs où il pouvait créer de la valeur ajoutée, en recherchant un mélange approprié de fonctions normatives, analytiques et opérationnelles. Il a aussi été déclaré que, l'ONUDC étant le gardien des conventions internationales contre la criminalité, les drogues et le terrorisme, ses mandats intéressaient aussi des domaines comme les règles et normes et la prévention du crime.

7. Un représentant a salué le travail du Groupe de l'évaluation indépendante qui aidait l'ONUDC à prendre conscience de ses atouts et des secteurs appelant des améliorations. Il a été proposé qu'un système efficace de gestion des connaissances soit mis en place pour renforcer la coordination et la coopération au sein de

l'ONUDC. La nécessité de faire rapport directement au Directeur exécutif a été recommandée.

8. Les travaux en cours en ce qui concerne la gestion du cycle des projets, qui contribueraient grandement à l'amélioration de la conception des projets, à leur supervision, réalisation et évaluation, ont été appuyés.

9. S'agissant du rapport du Groupe de haut niveau sur la cohérence de l'action du système des Nations Unies intitulé "Unis dans l'action" (A/61/583), il a été noté que la coordination actuelle dans le cadre du coparrainage d'ONUSIDA par l'ONUDC et l'OMS contribuerait à augmenter cette cohérence.

10. Il a été noté que l'attachement du Directeur exécutif à la réforme de gestion et opérationnelle serait complété par une coordination continue entre les programmes contre la drogue et le crime de l'ONUDC et par des orientations adéquates émanant des États Membres.

---